

**Objet : Contrat collectif (n° 4.046.274) d'assurance « frais soins de santé et hospitalisation ».  
Demande d'adhésion.**

**Réseaux : Réseau d'enseignement organisé par la Communauté française  
Niveaux et Services : Tous niveaux  
Période : En vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006**

- Aux chefs des établissements d'enseignement secondaire organisés par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements d'enseignement organisés par la Communauté germanophone ;
- Aux membres des services d'inspection de l'enseignement organisé par la Communauté française ;
- Aux membres du service d'inspection de la Communauté française pour l'enseignement maternel, l'enseignement primaire et l'enseignement fondamental subventionnés par la Communauté française ;
- Aux directeurs des centres de dépaysement et de plein air ;
- Au directeur du centre technique et pédagogique de la Communauté française à Frameries ;
- Au directeur du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy ;
- Aux conseillers-directeurs des centres psycho-médico-sociaux ;
- Au conseiller-directeur du centre psycho-médico-social organisé par la Communauté germanophone ;
- Aux délégués sociaux.

**Autorités : A.S.B.L. « A.P.S.S. »**

**Signataire : José COLSON  
Président**

**Gestionnaires : A.S.B.L. « A.P.S.S. »  
Personnes-ressources : Mme GALASSO et M. COLSON**

**Référence : JC/CC/A.P.S.S./ETHAS**

**Renvois :**

**Nombre de pages : texte : 2 - Annexe : 1  
Téléphone pour duplicata : 02/413.21.92  
02/413.39.44**

**Mots-clé : Assurance**

**ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU SERVICE SOCIAL DU**  
**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**(A.S.B.L. « A.P.S.S. » - secteur enseignement et C.P.M.S.)**  
**Espace 27 septembre – local 3<sup>E</sup>/318**  
**Bld Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles**

---

**Bruxelles, le 12 juin 2006**

- **Aux chefs des établissements d'enseignement secondaire organisés par la Communauté française ;**
- **Aux chefs des établissements d'enseignement organisés par la Communauté germanophone ;**
- **Aux membres des services d'inspection de l'enseignement organisé par la Communauté française ;**
- **Aux membres du service d'inspection de la Communauté française pour l'enseignement maternel, l'enseignement primaire et l'enseignement fondamental subventionnés par la Communauté française ;**
- **Aux directeurs des centres de dépaysement et de plein air ;**
- **Au directeur du centre technique et pédagogique de la Communauté française à Frameries ;**
- **Au directeur du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy ;**
- **Aux conseillers-directeurs des centres psycho-médico-sociaux ;**
- **Au conseiller-directeur du centre psycho-médico-social organisé par la Communauté germanophone ;**
- **Aux délégués sociaux.**

Référence : 02/JC/CC/APSS/ETHIAS

Annexe : 1

**OBJET :** **Contrat collectif (n° 4.046.274) d'assurance « frais soins de santé et hospitalisation ». – Demande d'adhésion.**

Madame, Monsieur,

Complémentairement à ma circulaire n° 1342 du 19 janvier 2006, référenciée 02/JC/CC/APSS/ETHIAS et relative à l'objet sous rubrique, j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, pour disposition et suite utile, un exemplaire du formulaire « demande d'adhésion – soins de santé », frappé du logo « ETHIAS assurance », qu'il importe de dûment compléter, dater et signer, en vue de s'affilier au contrat d'assurance collective « frais soins de santé » n° 4.046.274, en n'omettant pas de choisir la formule de couverture définitive (soit la modalité 1, soit la modalité2), et de la transmettre ensuite à l'adresse suivante :

**A.S.B.L. « Association pour la Promotion du Service social  
(secteur enseignement et C.P.M.S.)**

**Espace 27 septembre – local 6B/040  
Boulevard Léopold II, 44  
1080 Bruxelles**

**A l'attention de Mme GALASSO, Trésorière.**

Je vous souhaite bonne réception de la présente circulaire et vous invite à en assurer la diffusion auprès des membres du personnel placés sous votre autorité.

D'avance, je vous en remercie et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

Le Président,

José COLSON,  
Directeur.



**5 AUTRE ASSURANCE DE MÊME NATURE**

Le proposant ou l'assuré a-t-il déjà souscrit une police d'assurance ?

oui  non

Si oui, auprès de quelle compagnie : \_\_\_\_\_ n° de police \_\_\_\_\_

depuis le \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ jusqu'au \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Si vous êtes déjà assuré auprès d'Ethias, il sera mis fin à votre affiliation et la portion de prime relative à la période non courue vous sera remboursée.

Si vous êtes assuré auprès d'une autre compagnie, vous pouvez résilier ce contrat par lettre recommandée.

Toute fausse déclaration, omission ou réticence pourrait entraîner la déchéance du droit à la garantie.

Date de prise d'effet souhaitée : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

La proposition d'assurance n'engage, ni le candidat preneur d'assurance, ni Ethias à conclure le contrat. Si dans les trente jours de la réception de la proposition, Ethias n'a pas notifié au candidat preneur soit une offre d'assurance, soit la subordination de l'assurance à une demande d'enquête, soit son refus d'assurer, elle s'oblige, sous peine de dommages et intérêts, à conclure le contrat. La signature de la proposition ne fait pas courir la couverture.

Toute plainte relative au contrat d'assurance peut être adressée à :

- Ethias - Service 1200 rue des Croisiers 24 B-4000 Liège fax 04 220 30 90 gestion-des-plaintes@ethias.be
- Ombudsman des assurances - square de Meeûs 35 B-1000 Bruxelles fax 02 547 59 75 info@ombudsman.as
- Commission bancaire, financière et des assurances - rue du Congrès 12-14 B-1000 Bruxelles fax 02 220 58 17.

L'introduction d'une plainte ne porte pas préjudice à la possibilité pour le candidat preneur d'assurance d'intenter une action en justice. La loi belge est applicable au contrat d'assurance.

Ethias rassemble des données à caractère personnel vous concernant pour les finalités suivantes : évaluation des risques, gestion des contrats et des sinistres et toutes opérations de promotion de ses services et de fidélisation. Ces données peuvent être communiquées aux entreprises faisant partie du groupe Ethias à des fins de promotion commerciale.

Vous pouvez avoir accès aux données vous concernant, en obtenir la rectification éventuelle et vous opposer gratuitement à leur utilisation à des fins de promotion commerciale. Vous opposez-vous à cette utilisation ? .....

Les données relatives à la santé sont utilisées pour l'acceptation des risques souscrits à Ethias, pour déterminer l'étendue des garanties du contrat et pour la gestion du contrat et des sinistres. Les destinataires de ces données sont les personnes chargées, au sein de Ethias, de ces missions. Vous pouvez, à tout moment, retirer votre accord pour que ces données soient traitées par les personnes susmentionnées.

**J'autorise Ethias à traiter les données relatives à la santé me concernant.**

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

**Signature du membre du personnel**

**Sceau et signature de l'A.S.B.L.**